



Recouvrement d'une dette sans reconnaissance de dette

Par **evelyne50**, le **29/04/2012** à **19:01**

Bonjour,rrnrnEn aout 2005, j'ai prêté la somme de 7622 euros à mon ex conjoint sans reconnaissance de dette pour renflouer sa société. Depuis nous sommes séparés et il refuse de me rembourser cette somme ainsi que sa société qu'il a quitté. Le chèque que j'ai fait est au nom de la société X. J'ai juste une copie du chèque avec endos prouvant l'encaissement par la société X + un enregistrement vocal où mon ex-conjoint reconnaît mon prêt en prétendant l'avoir remboursé par une pension alimentaire non imposée par jugement Quels recours ai-je. Est-il trop tard? Puis-je porter plainte contre mon ex-conjoint ou contre la société X et pour quel motif? Ai-je une chance minime d'obtenir gain de cause? Il y a eu des malversations financières dans la société X mais mon courrier les menaçant de faire vérifier leur compte par les autorités compétentes en cas de non-remboursement ne les a nullement impressionné. Aucune réponse.rnMerci de votre réponse